

fond légiste se répandit bientôt au dehors. Ami de la conciliation autant par nature que par devoir, il devint l'ami et le confident des nombreuses familles dont il était l'aviseur légal. Courtois et affable envers tous, tout le monde l'aimait."

M. Bastien avait épousé, en 1856, Marie-Elmire-Mélina, fille de feu le notaire Prevost, de Vaudreuil. Il était le beau-frère de M. Prevost, ancien curé de Notre-Dame de Montréal, de M. Emery Lalonde, ancien député de Vaudreuil, et l'oncle du député actuel de ce comté, le Dr Lalonde. Il laisse deux fils, M. P. de Sales Bastien, avocat à Montréal, et M. Eugène Bastien, notaire à Vaudreuil.

---

Est décédé à Saint-Hilaire, comté de Rouville, le 30 avril, à l'âge de 57 ans, M. Joseph-Ananie Authier, notaire. Il avait été admis à l'exercice de la profession le 20 mai 1867. Notre confrère, pendant les nombreuses années qu'il a passées à Saint-Hilaire, avait su attirer l'estime de toute la population. Il était le secrétaire-trésorier de la municipalité, et, par respect pour la mémoire du défunt, le Conseil a été ajourné.

M. Authier était le frère de M. Joseph-Misaël Authier, autrefois notaire, maintenant consul des Etats-Unis à Saint-Hyacinthe.

---

On nous communique les notes qui suivent sur M. le notaire Gilbert Touchette, décédé à Sainte-Martine, le 23 mars dernier :

M. le notaire Touchette était un de ces hommes de trempe active et généreuse, dont on juge au matin ce qu'ils seront au soir de leur vie. Chez l'enfant, on avait déjà observé ce rare et noble instinct d'oubli de soi pour se rendre utile ou agréable aux autres, cet esprit scrutateur et laborieux, cette énergie et cette force de volonté qui devaient se développer et faire de lui, avant l'âge mûr, l'homme affable et obligeant, l'étudiant studieux et l'érudit praticien, l'homme de travail et d'action qui, pendant à peine trois années d'une carrière bien remplie, a su mériter ce tribut de louanges et d'admiration bien sincères de tous ceux qui l'ont connu.

M. Touchette avait fait un cours complet d'études classiques au collège de Montréal, à la Montagne, puis suivi les cours de droit de l'Université Laval de Montréal pendant trois ans, tandis qu'il faisait son stage en Pétude de M. le notaire Léandre Bélanger, de Montréal. L'œil intelligent et sûr du patron sut bientôt découvrir les aptitudes et les talents du clerc. Aussi, sa cléricature finie et couronnée par un brillant examen, le jeune Touchette, admis à la pratique du notariat, eut-il l'honneur de débiter en société avec le président actuel de la Chambre des Notaires de cette province.